

# CARNET D'ENTRETIEN D'IMMEUBLE

DE LA LOI DU 10 JUILLET 1965  
Décret n°2001-477 du 30 mai 2001

Adresse de l'immeuble

26/26 BIS -28 RUE DES PYRAMIDES

59 000 LILLE

Syndicat principal

Syndicat secondaire

## Décret n°2001-477 du 30 mai 2001

Fixant le contenu du carnet d'entretien de l'immeuble prévu par l'article 18 de la loi du 10 juillet 1965  
Fixant le statut de copropriété des immeubles bâtis (J.O. n°128 du 3 juin 2001)

### Article 1er :

Le carnet d'entretien prévu à l'article 18 de la loi du 10 juillet 1965 susvisée contient au moins les informations mentionnées à l'article 3 et, s'il y a lieu, celles mentionnées à l'article 4.

### Article 2 :

Le carnet d'entretien est établi et mis à jour par le syndic qui actualise les informations qu'il contient. Lorsque le syndicat gère plusieurs bâtiments, le syndic ouvre dans le carnet d'entretien un chapitre par bâtiment.

Lorsqu'il existe un ou plusieurs syndicats secondaires, il est tenu un carnet d'entretien par chacun d'eux. Dans ce cas, le syndic ouvre, dans le carnet principal, un chapitre pour les parties communes à l'ensemble des syndicats.

### Article 3 :

Le carnet d'entretien mentionne :

- l'adresse de l'immeuble pour lequel il est établi ;
- l'identité du syndic en exercice ;
- les références des contrats d'assurances de l'immeuble souscrits par le syndicat des copropriétaires, ainsi que la date d'échéance de ces contrats

### Article 4 :

Le carnet d'entretien indique également :

- l'année de réalisation des travaux importants, tels que le ravalement des façades, la réfection des toitures, le remplacement de l'ascenseur, de la chaudière ou des canalisations, ainsi que l'identité des entreprises ayant réalisé les travaux ;
  - la référence des contrats d'assurance dommage ouvrage souscrits pour le compte du syndicat des copropriétaires, dont la garantie est en cours ;
  - s'ils existent, les références des contrats d'entretien et de maintenance des équipements communs, ainsi que la date d'échéance de ces contrats ;
- s'il existe, l'échéancier du programme pluriannuel de travaux décidé par l'assemblée générale des copropriétaires.

### Article 5 :

Le carnet d'entretien peut en outre, sur décision de l'assemblée générale des copropriétaires, contenir des informations complémentaires portant sur l'immeuble, telles que celles relatives à sa construction ou celles relatives aux études techniques réalisées

### Article 6 :

La garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'équipement, des transports et du logement et la secrétaire d'Etat au logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République française

## Renseignements généraux et historique de l'immeuble

### Informations relatives à la construction

### Informations relatives aux travaux réalisés

## CARNET D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE

PAGE N°: 1

<u>Date d'opération</u>	<u>Nature de l'opération</u> (travaux, contrats en cours, entreprises..)	<u>Date d'échéance des</u> <u>contrats</u>	<u>Numéro de</u> <u>pièces</u>	<u>Pièce(s) Annexée(s)</u> (s'il y a lieu, voir en fin de cahier)
27/11/17	YVES CARTON : Maintenance pour la période Du 01. 08. 2017 au 31. 07. 2018			
31/05/18	YVES CARTON : Reset total sur mémoire existante reprogrammation mémoire code émetteur, Création listing		80500148	
30/06/18	YVES CARTON : Programmation émetteur		80600232	
30/08/18	YVES CARTON : Maintenance pour la période Du 01. 08. 2018 au 31. 07. 2019			
30/04/18	SICLI : Vérification porte		2811670	
20/09/18	SICLI : Vérification extincteurs		F0282299	
14/09/18	AFO SERRURERIE : Remplacement ferme porte		13	
06/09/19	YVES CARTON : Contrat		90900102	
31/12/19	YVES CARTON : Contrat		91200296	
24/05/19	SICLI : Vérification ouverture seule		2912960	
30/06/19	SERRURIER : Refixation gâche électrique		F1906025	
29/03/19	OTIS : (Re) Fermeture des portes cabines			
04/04/19	OTIS : (Re) Fermeture des portes cabines			
30/08/19	SERRURIER : Réparation sinistre porte immeuble		F1908028	

### Identité du syndic en cours

FONTENOY IMMOBILIER

17 AVENUE DU CASINO

59 240 DUNKERQUE

Contrat d'assurance de l'immeuble

Numéro

Date d'échéance

<u>Contrat d'assurance de l'immeuble</u>	<u>Numéro</u>	<u>Date d'échéance</u>

**CARNET D'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE**

PAGE N°: 1

<u>Date d'opération</u>	<u>Nature de l'opération</u> (travaux, contrats en cours, entreprises..)	<u>Date d'échéance des</u> <u>contrats</u>	<u>Numéro de</u> <u>pièces</u>	<u>Pièce(s) Annexée(s)</u> (s'il y a lieu, voir en fin de cahier)
27/11/17	YVES CARTON : Maintenance pour la période Du 01. 08. 2017 au 31. 07. 2018			
31/05/18	YVES CARTON : Reset total sur mémoire existante reprogrammation mémoire code émetteur, Création listing		80500148	
30/06/18	YVES CARTON : Programmation émetteur		80600232	
30/08/18	YVES CARTON : Maintenance pour la période Du 01. 08. 2018 au 31. 07. 2019			
30/04/18	SICLI : Vérification porte		2811670	
20/09/18	SICLI : Vérification extincteurs		F0282299	
14/09/18	AFO SERRURERIE : Remplacement ferme porte		13	
06/09/19	YVES CARTON : Contrat		90900102	
31/12/19	YVES CARTON : Contrat		91200296	
24/05/19	SICLI : Vérification ouverture seule		2912960	
30/06/19	SERRURIER : Refixation gâche électrique		F1906025	
29/03/19	OTIS : (Re) Fermeture des portes cabines			
04/04/19	OTIS : (Re) Fermeture des portes cabines			
30/08/19	SERRURIER : Réparation sinistre porte immeuble		F1908028	

Identité du syndic en cours

FONTENOY IMMOBILIER

17 AVENUE DU CASINO

59 240 DUNKERQUE

<u>Contrat d'assurance de l'immeuble</u>	<u>Numéro</u>	<u>Date d'échéance</u>
CCGA ASSURANCES	CIRDP038604	31/12/20
87 RUE DE FONTENOY		

